



RAPPORT ANNUEL 2014
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2014

**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY**

22 avril 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	5
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	6
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	7
5. ÉTATS FINANCIERS	17

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec une grande fierté que je regarde le travail accompli au cours de la dernière année. Ce fut une année couronnée de succès à tous points de vue. Au printemps dernier, en faisant une sortie publique pour demander le maintien de l'ouverture de la SAQ du Campanile, nous avons réussi à faire changer la décision de la SAQ qui voulait fermer ce point de vente. La SAQ a maintenant signé un contrat de location de 10 ans au Campanile ce qui contribuera à assurer la vitalité de la rue du Campanile dont les commerces de proximité sont essentiels à une bonne partie de notre population vieillissante.

Dans le but de réaliser notre vision commune de créer un quartier vivant qui favorise les échanges sociaux et les achats locaux, nous avons travaillé à planifier des activités pour animer la rue marchande du Campanile : Fête du carnaval tenue en février dernier, défi sportif du Collège des Compagnons prévu en mai, remise des prix *Voisin remarquable* prévue en juin. Nous avons maintenant une bonne liste d'activités à notre actif.

L'aménagement d'un milieu de vie propice à la santé et au bien-être de nos citoyens a toujours revêtu une grande importance pour nous. Notre prise de position dans le dossier de la densification de l'ancienne station-service Esso au coin du chemin Sainte-Foy et de la rue de la Louisiane nous a permis de convaincre le promoteur de conserver l'alignement de tilleuls en arrière-cour. Ces arbres matures permettront de sauvegarder l'intimité des résidences situées à proximité tout en continuant à protéger la santé des gens de notre quartier.

Pour mettre en valeur et faire connaître le magnifique environnement de la Pointe-de-Sainte-Foy, nous avons mis sur pied un comité composé de citoyens enthousiasmés par la première visite guidée du boisé Neilson organisée à l'automne 2014. Grâce à l'implication de ces personnes dynamiques, une deuxième visite a eu lieu en janvier 2015 au cours de laquelle M^{me} Suzanne Hardy, botaniste et auteure, nous a montré comment identifier nos arbres en hiver. Une troisième visite guidée est prévue en mai pour découvrir les oiseaux de notre quartier.

Au cours de la dernière année, nous avons, entre autres, écrit un plan d'action consensuel, discuté de l'achèvement de notre réseau cyclable et, bien sûr, consulté la population. À cet effet, nous avons tenu une séance d'information sur le projet de densification de la rue de la Pommeraie à la suite de laquelle nous avons émis une série de recommandations pour améliorer l'acceptabilité sociale du projet.

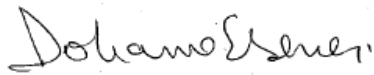
Tous ces succès n'auraient pu se réaliser sans la contribution de mes collègues-administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, composé à la majorité de citoyens bénévoles ayant à cœur la qualité de vie de notre quartier. Au nom des citoyens et citoyennes du quartier, je les remercie vivement pour leur dévouement au bien-être de notre

communauté.

Il me faut aussi remercier notre conseillère en consultation publique, M^{me} Cristina Bucica, pour son aide précieuse ainsi que les nombreux conférenciers qui se sont succédé pour nous informer sur des sujets aussi importants que les besoins en centre de jour pour aînés, les liens entre la santé publique et l'aménagement urbain, les problèmes de sécurité identifiés à certaines intersections du quartier, etc. Je tiens aussi à remercier tous les citoyens qui sont intervenus au cours de l'année pour nous faire part de leurs préoccupations et tenter de trouver des solutions avec nous.

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que nous vous présentons notre 8^e rapport annuel. Je vous invite à le lire pour y découvrir les richesses de notre quartier et les actions mises en œuvre pour en faire un milieu de qualité où il fait bon y vivre

Sachez que ce fut pour moi un honneur et un privilège d'avoir votre confiance pour vous représenter au cours de ce mandat.



Johanne Elsener, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment, en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQSPF)

Le CQSPF a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

Les limites du territoire du CQSPF sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Le CQSPF est normalement composé de onze membres (quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés). Les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, sans droit de vote.

Ont été membres du conseil de quartier en 2014 :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
Madame Johanne Elsener	Présidente
Monsieur Simon Mathias Poulin	Vice-président
Madame Agathe Boulanger	Trésorière
Madame Marie-Hélène Lévesque	Secrétaire
Madame Anne Blouin	Administratrice
Madame Claire Moisan	Administratrice
Monsieur Luc Berthiaume	Administrateur
Monsieur Atangane Fontsa	Administrateur
Monsieur Jean-Luc Lavoie	Administrateur
Monsieur Gilles Lefebvre	Administrateur
Madame Anne Corriveau	Conseillère municipale

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

Du mois d'avril 2014 au mois de mars 2015, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu 8 assemblées. Les rencontres publiques ont eu lieu à l'école secondaire Collège des Compagnons.

Rencontres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy
18 juin 2014, 19 h
24 septembre 2014, 19 h
22 octobre 2014, 19 h
26 novembre 2014, 19 h
17 décembre 2014, 19 h
28 janvier 2015, 19 h
4 février 2015, 19 h
25 mars 2015, 19 h

Un procès-verbal résumant le contenu des rencontres a été rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1. Aménagement du territoire

4.1.1 Contribuer à la protection environnementale de la Pointe-de-Sainte-Foy

Actions : Proposer des projets de mise en valeur des milieux naturels du quartier

Le CQPSF a suggéré la création d'un comité pour l'organisation d'activités de sensibilisation sur la protection environnementale des boisés de la Pointe de Sainte-Foy.

Les membres du comité *Les amis des grands boisés de la Pointe-de-Sainte-Foy* proviennent de divers milieux. Ce comité a suggéré la tenue d'activités d'interprétation, artistiques ou de découvertes dans les 3 boisés environnant la Pointe de Sainte-Foy.

Actions : Proposer l'adoption d'une politique de l'arbre et la bonification du règlement

Une résolution en ce sens a été adoptée par le CQPSF :

Considérant que de nombreux arbres matures ont été abattus récemment dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy;

Considérant que ces abattages diminuent la qualité de l'environnement de notre quartier sur plusieurs points (qualité de l'air et de l'eau, température ambiante, habitat de la faune, esthétisme, etc.);

Considérant que tout arbre, mais particulièrement l'arbre mature, est essentiel à la qualité de vie des citoyens de notre quartier et de notre ville;

Considérant que très peu de jeunes arbres ont été plantés pour tenter de remplacer les arbres matures abattus;

Considérant que plusieurs arbres matures n'ont pas été protégés adéquatement lors de travaux d'aménagement ce qui a réduit leur espérance de vie;

Considérant que les amendes prévues pour la coupe illégale d'arbres ne sont pas dissuasives;

Considérant qu'il devrait y avoir obligation pour un promoteur de chercher des solutions d'aménagement qui protègent le plus d'arbres matures possible;

Considérant que plusieurs des arbres urbains matures abattus auraient pu être protégés par une réglementation adéquate;

Nous, administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, demandons que la Ville adopte une Politique de l'arbre et révise son règlement d'abattage d'arbres afin de mieux protéger les arbres urbains.

Actions : Organiser une conférence du Dr Pierre Gosselin (INSPQ) pour une ville en santé

Soucieuse de l'impact environnemental sur la santé publique, le CQPSF a invité les citoyens à assister, le 26 janvier 2015, à une conférence offerte par le Dr Pierre Gosselin de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). Plus de quarante personnes ont participé à cette conférence portant sur *Les liens entre la santé et l'aménagement des villes*. La présentation est disponible sur le site de la Ville de Québec à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.



Le 26 janvier 2015:

Une ville en santé

Dr Pierre Gosselin MD MPH



Actions : Intégrer les préoccupations environnementales lors des consultations publiques

Deux projets de construction ont retenu l'attention du conseil de quartier et des citoyens de la Pointe de Sainte-Foy au cours de l'année 2014.

Dans un premier temps, en 2013, à la suite d'une consultation publique touchant la zone 35211Mc, le CQPSF recommandait à un promoteur de modifier son projet de construction d'un immeuble situé au coin du chemin Sainte-Foy et de la rue de la Louisiane.

Les recommandations suggérées visaient à assurer la protection des arbres et des espaces verts ainsi que l'aménagement d'un stationnement souterrain. En septembre 2014, le promoteur a de nouveau présenté son projet intégrant les recommandations du CQPSF lors d'une assemblée de consultation publique visant une modification au règlement d'urbanisme. Considérant que les préoccupations exprimées en 2013 ont été prises en compte et respectées et que les citoyens vivants à proximité du projet de construction voyaient favorablement ce projet amélioré, le CQPSF a recommandé à l'unanimité au conseil d'arrondissement l'adoption du projet de modification au règlement d'urbanisme proposé.



En janvier 2015, un groupe de citoyens a exprimé ses préoccupations à l'égard du projet de construction *Espace Vie Campanile* diffusé sur Internet par le biais d'un site de vente immobilière. Près de 65 % des citoyens des rues Philippon, des Compagnons, Pollack et de la Pommeraie ont signé et déposé une pétition auprès du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et du CQPSF.

D'un commun accord, le conseil d'arrondissement, le CQPSF et le promoteur ont convenu de tenir une assemblée extraordinaire afin de permettre un échange constructif avec les citoyens.

La rencontre a permis au promoteur d'accueillir les préoccupations des citoyens et de répondre à leurs questions.

À la suite de cette assemblée, les administrateurs du CQPSF étaient d'avis que certaines modifications pourraient être apportées au projet d'ensemble proposé par le promoteur afin d'en améliorer l'acceptabilité sociale. Des recommandations ont été formulées auprès du conseil d'arrondissement afin de demander au promoteur d'apporter des modifications au projet, notamment en ce qui concerne l'harmonisation architecturale avec les ensembles déjà bâtis des rues Philippon, des Compagnons, Pollack et de la Pommeraie.

De plus, il a été recommandé que le promoteur présente à nouveau le projet *Espace Vie Campanile* lors d'une assemblée du CQPSF avant le dépôt du projet au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

4.1.2 Contribuer à l'harmonie du paysage architectural

Actions :

Suivre les demandes de classification du Chemin Saint-Louis

Suivre la demande d'obtention du rapport portant sur l'étude de caractérisation à l'égard de la classification du Chemin Saint-Louis et vérifier son intégration au PDAD en s'informant ponctuellement auprès de notre conseillère municipale

En juillet 2014, les conseils de quartier de Cap-Rouge, de Saint-Louis, de Sillery et de la Pointe-de-Sainte-Foy ont transmis une lettre au maire, M. Régis Labeaume, afin d'obtenir le rapport portant sur l'étude de caractérisation à l'égard de la classification du Chemin Saint-Louis.

Rappelons que le CQPSF tente depuis 2009 de faire classer l'axe patrimonial Grande Allée - chemin Saint-Louis pour assurer la protection de ses paysages bâtis et naturels. Les quatre conseils de quartier ont fait une demande commune pour un budget d'initiative afin de mener une étude de caractérisation préalable à la classification de cet axe. La Ville de Québec a pris la décision de mener elle-même cette étude. Celle-ci a été complétée et devait être rendue publique à l'automne 2012.

Dans un désir de protection de l'aspect paysager naturel du chemin Saint-Louis, les administrateurs du CQPSF ont tenté, il y a deux ans, de faire modifier le projet de développement immobilier *Le carré Saint-Louis* entre l'avenue des Compagnons et la rue Valentin afin de protéger une bande boisée en bordure du chemin Saint-Louis et de faire ouvrir la future rue sur la rue Valentin ou sur le boulevard Neilson plutôt que sur le chemin Saint-Louis. À l'automne 2013, avant le début des travaux de construction en bordure du chemin Saint-Louis, la CQPSF a demandé à la Ville le plan de conservation des arbres qu'elle entendait protéger. L'abattage des arbres a débuté à l'hiver 2014 sans que le CQPSF soit informé du plan de conservation.

4.2. Aménagement des propriétés municipales

4.2.1 Collaborer à la réalisation du projet de centre communautaire Pie-XII avec la Ville de Québec

Actions : Suivre l'évolution des travaux en cours

Le centre communautaire Pie-XII manque d'espace pour loger tous les organismes du milieu et pour répondre aux besoins de la population. Le seul centre de jour pour aînés qui existait dans le secteur a dû déménager à l'été 2013 faute de place au centre communautaire Pie-XII. Les jeunes de la Pointe-de-Sainte-Foy n'ont aucune



salle pour eux, ce qui les oblige à errer sans encadrement dans les parcs publics avec tous les dangers qu'une telle situation peut représenter. Les groupes d'immigrants n'ont aucun local pour se réunir de façon régulière, ce qui retarde leur intégration à leur nouveau milieu de vie. C'est donc pour répondre aux besoins de la communauté que le CQPSF réclame depuis 2009 un nouveau centre communautaire à la place du centre

communautaire Pie-XII. Comme le secteur de Sainte-Foy est déficient en logements sociaux, le CQPSF propose d'ajouter quelques étages de logements sociaux au-dessus du futur centre communautaire.

En décembre 2013, le CQPSF a réitéré sa demande dans une résolution adoptée en janvier 2014. Le CQPSF a appris qu'un montant de 600 000 \$ pour une étude de faisabilité a été inscrit au plan triennal d'immobilisations et une demande de précision a été formulée auprès de la Ville.

En décembre 2014, le CQPSF a été informé qu'un projet de construction d'un centre communautaire incluant des logements sociaux aux étages supérieurs est projeté à Charlesbourg. Un projet de construction similaire pourra voir le jour sur le site du centre communautaire Pie-XII lorsque celui de Charlesbourg sera complété.

Actions : Demeurer à l'écoute des préoccupations des citoyens du quartier et transmettre celles-ci aux élus municipaux

L'un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens. Au cours de leur mandat, les membres du CQSPF ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées au début et à la fin des assemblées ont permis aux citoyens présents de s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les questions posées et les préoccupations exprimées ont été fidèlement consignées aux procès-verbaux.

Les membres du conseil de quartier ont, par ailleurs, pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les réponses aux questions posées n'étaient pas connues des membres. Les membres du conseil de quartier ont répondu au mieux de leur connaissance aux préoccupations du public, en les acheminant par écrit ou en personne, à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ainsi qu'à la Ville de Québec.

De plus, les membres du conseil de quartier ont répondu à toutes les demandes d'aide, de soutien ou d'information en provenance de citoyens et reçues par courrier, par voie électronique ou par téléphone.

4.2.2 Collaborer à la bonification des parcs municipaux du quartier

Actions :

Dresser le portrait et l'inventaire des parcs actuels

Demander le plan d'entretien et de développement des parcs

Soucieuse des besoins exprimés par les citoyens quant à l'amélioration des parcs municipaux du quartier, le CQPSF a demandé l'information nécessaire permettant de dresser le portrait des parcs actuels. Pour 2015, le CQPSF envisage de suivre le plan d'entretien et de développement des parcs par la Ville et de suggérer des solutions pour répondre aux besoins des jeunes familles du quartier.

4.3. Vie communautaire

4.3.1 Collaborer au maintien et au développement de services de proximités pour la clientèle vieillissante du secteur Campanile

Actions :

Dresser la liste de tous les organismes reconnus soutenant les aînés du quartier

Établir des liens avec les commerçants et les organismes soutenant les aînés du quartier

Identifier les besoins de cette clientèle en collaboration avec les organismes soutenant les aînés du quartier

En juin 2014, le CQPSF recevait M^{me} Denise Piché, professeure à l'école d'architecture de l'Université Laval pour une conférence portant sur l'adaptation de la ville et de l'habitation au vieillissement de la population de la Pointe-de-Sainte-Foy.

Cette conférence a permis au CQPSF de connaître le portrait démographique de la population actuelle du secteur Campanile et les besoins spécifiques pour la clientèle vieillissante. Fort des constats relevés par cette recherche, le CQPSF reconnaît

l'importance d'assurer des services de proximité, la sécurité, l'entretien et le déneigement des réseaux piétonniers ainsi que le développement d'équipement pour des activités physiques adaptées aux aînés.

Les pistes de solutions formulées par M^{me} Piché ont permis au CQPSF d'agir en fonction des besoins actuels et d'anticiper les besoins futurs.

Vérifier les besoins en centre de jour et la faisabilité d'un satellite

En octobre 2014, le CQPSF accueillait M. Yves Paquette, directeur du Centre Bonne Entente afin de présenter cet organisme. Le CQPSF a pu prendre connaissance des services offerts, le type de clientèle, les besoins de fonctionnement ainsi que les sources de financement du Centre Bonne Entente.

Au terme de la présentation, le CQPSF a offert son appui au Centre Bonne Entente afin d'offrir ce service dans le secteur Campanile.

Appuyer l'installation d'équipement d'activités intergénérationnelles extérieur

Le CQPSF a été informé qu'un projet pour l'installation d'équipements d'activités intergénérationnelles extérieurs est actuellement envisagé dans un parc-école du secteur Campanile. Le CQPSF suivra de près ce projet puisqu'il pourrait répondre à des besoins déjà exprimés par les citoyens du secteur.

4.3.2 Contribuer à la revitalisation du secteur Campanile

Actions :

Collaborer à l'organisation du Défi sportif des Compagnons/Campanile

Suggérer que le défi sportif comporte un parcours en forêt (cross-country) dans les différents boisés du quartier ainsi que de la marche

Le CQPSF collabore avec le Collège des Compagnons à l'organisation du *Défi sportif des Compagnons/Campanile*. Cette activité consiste à une course à pied organisée par les étudiants à laquelle seront conviés les citoyens. Le CQPSF a suggéré aux différents organisateurs de faire passer le circuit par la rue du Campanile et de planifier une activité sur la place du Campanile.

Promouvoir l'exposition de photos du Collège des Compagnons

Au cours des années, le CQPSF a tissé des liens étroits avec le Collège des Compagnons. Il entend mettre à profit ces liens pour organiser des activités susceptibles d'attirer les gens sur la rue du Campanile. Le premier projet consiste en une exposition de photos des étudiants dans le hall du Campanile. Ce projet d'exposition de photos, commandé par le CQPSF, est en cours de réalisation.

Collaborer avec les organismes pour la tenue d'activités sociales, culturelles et environnementales

En collaboration avec le comité *Les amis des grands boisés de la Pointe-de-Sainte-Foy*, deux activités ont été réalisées avec la participation de M^{me} Suzanne Hardy, portant sur les arbres remarquables du boisé Neilson. Les participants ont bénéficié des connaissances de M^{me} Hardy pour l'identification des arbres et leurs caractéristiques. D'autres visites guidées sont envisagées pour l'année 2015. Une activité portant sur le thème de l'ornithologie est prévue au cours du mois de mai prochain.



Activité du 20 septembre 2014



Activité du 17 janvier 2015

En février 2015, le CQPSF a collaboré à la préparation de l'activité *Laisse ta trace, imprime un flocon* dans le cadre du Carnaval du Campanile. Le 7 février 2015, en compagnie de Bonhomme et des duchesses, les administrateurs du CQPSF ont eu l'occasion d'échanger avec les citoyens dans un contexte festif. Le CQPSF a apprécié la collaboration avec les organisateurs de l'activité du Campanile et la Ville de Québec pour la réalisation de l'événement.

Promouvoir l'achat local

Le CQPSF a à cœur le développement des services de proximité dans le secteur Campanile. En 2014, les administrateurs ont été préoccupés par deux enjeux majeurs ayant un impact direct sur la clientèle et les commerçants de la rue du Campanile.

Tout d'abord, une rumeur de fermeture de la SAQ du Campanile est parvenue jusqu'au CQPSF. La SAQ du Campanile est un commerce de proximité qui répond à un besoin de la population vieillissante du Campanile. Parce qu'elle suscite un achalandage qui profite aux autres commerces, elle est un élément important de la vitalité à long terme de cette rue marchande. Pour contrer cette fermeture, le CQPSF s'est uni à l'organisme *Vivre en ville*, à l'Association des marchands de la rue du Campanile et à un groupe de citoyens à l'origine d'une pétition spontanée pour créer une alliance en vue d'élaborer une stratégie pour faire annuler cette

décision de la SAQ.

Une résolution en faveur du maintien de la SAQ du Campanile a été adoptée en mars 2014. Deux lettres ont été transmises par la suite à la direction de la SAQ. La dernière intervention fut une conférence de presse conjointe lors de laquelle tous les candidats de la circonscription électorale de Louis-Hébert ont donné leur appui au maintien, avec le même niveau de services, de la SAQ du Campanile. Au terme des interventions, la SAQ a annoncé qu'elle maintiendrait son point de service au Campanile.

Un deuxième sujet a retenu l'attention du CQPSF, soit la fermeture de l'épicerie « L'Intermarché ». Le CQPSF a fait des interventions par des communications verbales ou écrites auprès de divers intervenants du milieu afin de s'assurer que les services de proximité soient maintenus, notamment pour la clientèle vieillissante ou à mobilité réduite.

En novembre 2014, le CQPSF a accueilli avec soulagement, l'ouverture prochaine d'un supermarché IGA, laquelle est prévue pour le printemps 2015.

4.3.3 Prix du Voisin remarquable

Le CQPSF a mis sur pied le prix *Voisin remarquable* pour souligner l'entraide, la solidarité et la cordialité qui animent certains résidents de notre quartier. Ce prix constitue un témoignage de reconnaissance pour diverses actions accomplies au cours de l'année. Il peut être remis à un organisme ou à un individu.

En 2014, le CQPSF a choisi d'accorder deux prix *Voisin remarquable* remis lors de l'assemblée annuelle. Un prix a été décerné à la Société Saint-Vincent-de-Paul pour son comptoir alimentaire du secteur Saint-Benoît Abbé et les Coffres de Monsieur Vincent localisés au centre Pie-XII. Ces organismes ont aidé beaucoup de familles du quartier au cours des dernières années tout en



contribuant au recyclage de vêtements. Un second prix a été remis à un citoyen qui a déneigé bénévolement le sentier du parc de la Pommeraie pendant tout l'hiver 2013-2014. Ce citoyen se nomme M. Jacques Gervais. Il a incité une multitude de citoyens à prendre l'air et à faire de l'exercice durant le long hiver québécois.

4.4. Sécurité publique

4.4.1 Contribuer au développement de pistes cyclables

LE RÉSEAU CYCLABLE

La piste cyclable du chemin des Quatre-Bourgeois en direction du boulevard du Versant-Nord prévue au plan directeur du réseau cyclable (PDRC) adopté en 2008 n'a jamais été complétée. Elle se termine abruptement par le croisement de la bande cyclable du boulevard Pie-XII ce qui oblige plusieurs jeunes du secondaire à emprunter un tronçon de route non sécurisée et très achalandée pour se rendre au Collège des Compagnons.

Actions :

Suivre le développement de pistes cyclables

Le CQPSF demeure attentif au développement du réseau cyclable du secteur.

4.4.2 Contribuer à la sécurité du réseau routier

Actions :

Identifier les zones comportant un risque pour la sécurité des usagers

Il existe de nombreuses intersections et passages dangereux sur le réseau routier qui mériteraient d'être réaménagés pour permettre une cohabitation plus sécuritaire des piétons, des vélos et des automobiles. Des études sur ce sujet ont déjà été réalisées par des organismes tels que Vélo Québec. Les résultats de ces études facilitent l'identification des zones à risques pour la sécurité des usagers et sont utiles pour les conseils de quartiers.

En février 2015, M. Louis Bernier-Héroux a présenté le projet *À pied, À vélo, Ville active* lors d'une assemblée ordinaire du CQPSF. Ce projet vise à améliorer la santé et la sécurité des écoliers, par la marche ou par l'utilisation du vélo. Certains constats ont été soulevés par l'étude de l'environnement de deux écoles du quartier pour lesquelles des pistes d'amélioration ont été proposées.

Ainsi, à la fin du mois de mars 2015, le CQPSF a adopté une résolution permettant à la *table de concertation sur le plan directeur* de proposer des besoins sur la sécurité dans les déplacements à vélo.

Proposer des moyens visant à permettre la sécurité des usagers

Pour répondre aux besoins de déplacement utilitaire entre nos quartiers et à la grandeur de la ville, le PDRC devrait prévoir au moins quatre axes majeurs cyclables en continu, soit deux axes est-ouest, l'un en haute ville et l'autre en

basse-ville, et deux axes nord-sud.

À la fin du mois de mars 2015, le CQPSF a adopté une résolution permettant à *table de concertation sur le plan directeur* de demander à la Ville de s'assurer que, dans leur planification, les axes permettent, à terme, une utilisation tout au long de l'année. Ces « pistes blanches » ou axes « blancs » permettraient que les déplacements en vélo soient une véritable option de transport et limiteraient les dangers de la difficile coexistence des vélos avec les automobiles l'hiver.

4.4.3 Contribuer au déneigement des réseaux piétonniers du Campanile

Actions :

Identifier les réseaux piétonniers non déneigés et proposer le déneigement de ceux-ci s'il y a lieu

Une demande a été adressée à la Ville afin d'obtenir la liste des réseaux piétonniers. Le CQPSF est en attente du résultat de cette requête.

4.4.4 Contribuer à la sécurité de l'accès à la plage Jacques-Cartier

Actions :

Demander une signalisation plus appropriée pour les piétons empruntant le sentier d'accès à partir de la voie ferrée.

Le CQPSF prévoit s'adresser à la Ville de Québec afin d'assurer la sécurité des piétonniers et d'en faire un suivi régulier.

5. ÉTATS FINANCIERS

En 2014, le CQSFP a bénéficié d'un budget de 2 255,19 \$, notamment une subvention de fonctionnement de 900,00 \$ versée par la Ville de Québec. Pour le reste, il s'agissait d'un montant de 1 355,19 \$, soit l'actif non utilisé lors de l'exercice financier 2013.

Le montant total des dépenses, en 2014, a été de 1 083,79 \$ et couvre les postes suivants : le secrétariat, la publicité et les promotions, l'administration bancaire ainsi que les frais administratifs au Registre des entreprises du Québec (REQ),

Une somme de 1 171,40 \$ n'a pas été utilisée en 2014. En conséquence, ce montant sera reporté à l'année financière 2015.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>31 DEC. 2014</u>	<u>31 DEC. 2013</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Petite Caisse	27,69	57,69
Compte courant	<u>1 143,71</u>	<u>1 297,50</u>
	<u>1 171,40</u>	<u>1 355,19</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes à payer Non affecté	<u>75,00</u>	<u>75,00</u>
	<u>75,00</u>	<u>75,00</u>
Actif net		
Bénéfices non répartis – exerc. Préc.	1 280,19	111,84
Bénéfice net	<u>(183,79)</u>	<u>1 168,35</u>
	<u>1 096,40</u>	<u>1 280,19</u>
Passif et avoir	<u>1 171,40</u>	<u>1 355,19</u>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec	900,00	1 500,00
Fonctionnement		
	<u> </u>	<u> </u>
Charges		
Secrétariat	600,00	225,00
Représentations et formations	112,13	0,00
Immatriculation - Enregistrement	66,00	34,00
Réunions de travail	0,00	0,00
Plaque Meritas	89,57	0,00
Publicité et promotions	131,44	0,00
Intérêts et frais bancaires	72,65	60,65
	<u>1083,79</u>	<u>331,65</u>
Bénéfice net	<u>(183,79)</u>	<u>1 168,35</u>